

VOUS AVEZ UN BAC+2 OU UNE EXPÉRIENCE EN RÉGIE SPÉCIALISÉE, DEVENEZ ...

RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Formation en apprentissage sur 16 mois | Certification de niveau 6 enregistrée au RNCP*

■ LE MÉTIER DE RÉGISSEUR GÉNÉRAL ET NOTRE FORMATION

La régie générale est à la fois un métier de terrain et un métier d'encadrement. Le régisseur général prépare, organise et coordonne l'exploitation technique de spectacles et d'évènements. Il participe à leur réalisation et met en œuvre tous les moyens humains et matériels nécessaires. Il exerce des activités d'organisation et d'encadrement d'équipe en coordonnant le travail des régisseurs spécialisés et en veillant à la cohérence technique et artistique.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Développer les compétences méthodologiques, organisationnelles, de management et de gestion, nécessaires à l'exercice de la fonction de régisseur général : compréhension artistique, technique et logistique d'un projet, interface administrative et technique, encadrement d'équipes.

✉ POSTES VISÉS :

Régisseur général de compagnie, de tournée, de lieu de spectacle ou d'évènementiel, régisseur technique de production, de festival

📋 PRÉREQUIS :

Expérience technique dans le spectacle vivant et/ou être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (DUT, BTS)

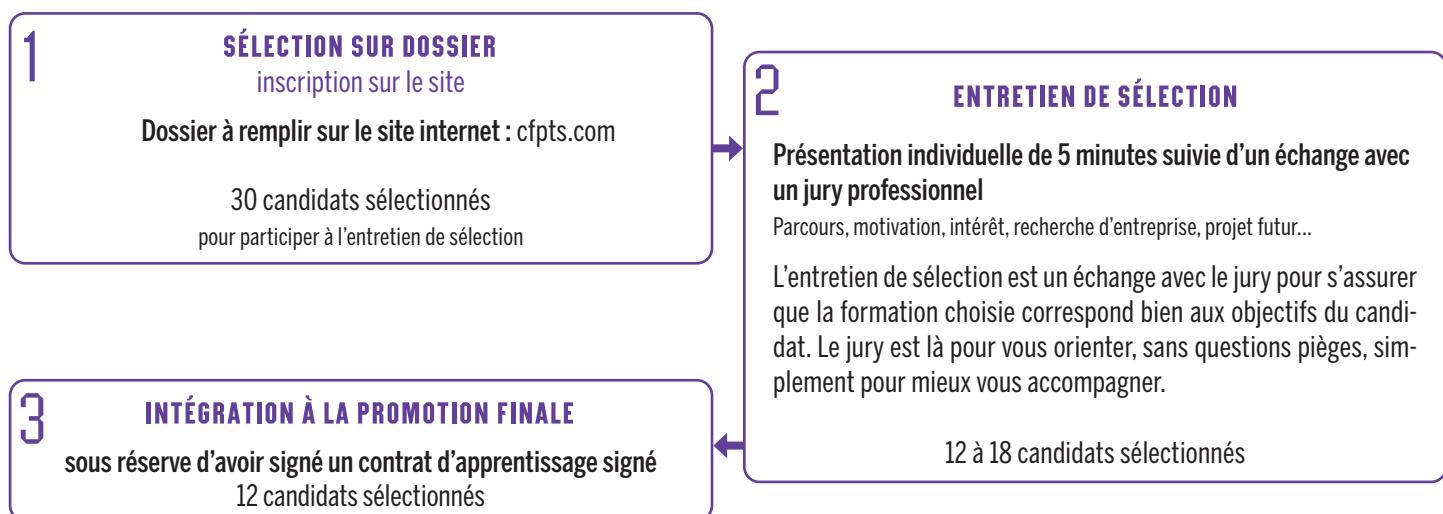
📝 DIPLÔME VISÉ :

Régisseur général de spectacle et d'évènement
Certification professionnelle RNCP38910* niveau 6
équivalent BAC+ 3

■ PROCHAINE PÉRIODE D'INSCRIPTION (FORMATION PROPOSÉE TOUS LES DEUX ANS)



■ INTÉGRER LA FORMATION EN TROIS ÉTAPES



*RNCP : répertoire national des certifications professionnelles